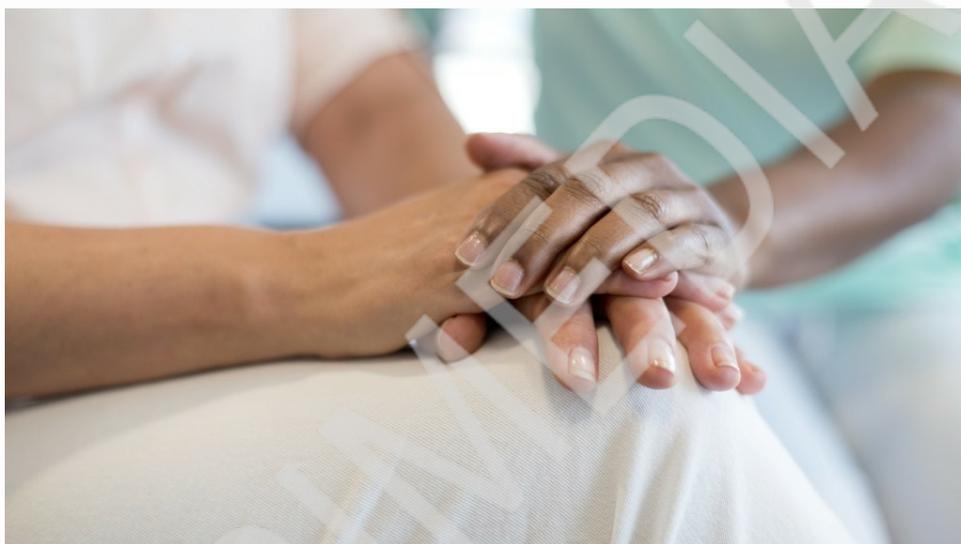


Ressources humaines

## La feuille de route sur la santé des soignants est confirmée pour courant septembre

Publié le 01/09/23 - 14h45

Dans le cadre du colloque organisé par l'association Soins aux professionnels en santé ce 31 août, la ministre Agnès Firmin-Le Bodo a confirmé que la feuille de route sur la santé des soignants, attendue initialement pour cet été, sera dévoilée courant septembre. L'idée est de proposer une vision "opérationnelle".



La feuille de route annoncée pour septembre s'appuiera sur le collectif. (SPL/BSIP)

"Agir pour redonner du sens". Tel était le thème du colloque annuel organisé par l'association Soins aux professionnels en santé (SPS). Il s'est tenu ce 31 août au sein de la faculté de médecine de Montpellier (Hérault). L'occasion de faire le point sur les différentes initiatives en place pour organiser la prévention et accompagner les professionnels en souffrance (lire l'encadré). Présence remarquée ce 31 août : celle, à distance, de la ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé Agnès Firmin-Le Bodo, et, sur place, de Marine Crest-Guilluy et Alexis Bataille-Hembert, tous deux membres de la mission sur la santé des soignants. Les travaux impulsés à l'automne 2022 et initialement annoncés pour l'été sont semble-t-il en cours de finalisation (lire notre [article](#)). Agnès Firmin-Le Bodo a annoncé que les "*préconisations de la mission seront remises en septembre, avec des axes et en identifiant les mesures prioritaires*".

### Une feuille de route opérationnelle

La ministre a répété sa volonté de "*rompre la spirale du négatif*" et la nécessité d'adopter "*une approche globale, de la prévention jusqu'au soin, en incluant les plus jeunes dès les études*". Sur le contenu ? Peu d'éléments. Si le troisième membre constituant cette mission, Philippe Denormandie, avait dévoilé quelques axes de réflexion à *Hospimedia* en juin dernier (lire notre [interview](#)), peu d'informations ont filtré jusqu'à présent. Devant les membres de SPS, Alexis Bataille-Hembert a listé les cinq axes majeurs de travail : le risque professionnel, les besoins des professionnels et étudiants en santé, la santé mentale, l'accès aux soins, et enfin la prévention et promotion de la santé. Et celui qui est aussi infirmier l'assure : cette nouvelle étape — celle de la production — va déboucher sur la remise d'un "*document qui prendra la forme d'une feuille de route, ce ne sera*

*pas un énième rapport*". Le trio souhaite en effet proposer "*une vision opérationnelle du sujet*".

Tous, y compris la ministre, ont souligné également la nécessité d'un collectif. "*La stratégie va d'abord reposer sur vous tous. Nous avons réuni l'ensemble des parties prenantes, les ordres, fédération, les associations et étudiants... pour faire quelque chose d'assez unique*", a résumé Alexis Bataille-Hembert. Marine Crest-Guilly a souligné de son côté l'importance du "*choix politique*" dans la mise en action de la future feuille et insisté elle aussi sur l'importance de "*faire ensemble, avec les compétences de chacun*" et notamment au-delà "*des ego*". Finalement, a conclu Agnès Firmin-Le Bodo dans son allocution, il s'agit "*d'un équilibre à définir collectivement [...] entre santé individuelle et santé collective*". L'objectif *in fine* demeure d'améliorer l'attractivité des filières de soins.

### **Une première maison des soignants**

Au-delà d'une réflexion sur le sens au travail des soignants, l'association SPS a mis un point d'honneur, lors de son colloque, à mettre en avant les initiatives en place dans les structures de santé ou pour les professionnels libéraux. Une maison des soignants, la première du genre, est ainsi en cours de création à Metz (Moselle), avec le soutien de SPS et d'Uneos, elle est le fruit d'un partenariat entre ville et établissements. Elle devrait ouvrir ses portes "*dans dix-huit mois*", ont assuré ce 31 août ses représentants.

### **Clémence Nayrac**

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

#### **Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

#### **Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>